



REPUBLIQUE TUNISIENNE  
Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique  
Université de Jendouba  
Institut Supérieur des Langues Appliquées et Informatique de Béja



**Projet de modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à  
l'Employabilité (PromESsE/TN)**

(Accord de prêt n°8590-TUN)  
Consultation N° 29/2021 PAQ-DGSE

**TERMES DE RÉFÉRENCE**

**Pour le recrutement d'un expert pour la rédaction d'une étude sur  
le travail en freelances dans les domaines créatifs en Tunisie**

Dans le cadre du projet PAQ-DGSE ISLAIB  
au profit de l'Institut Supérieur des Langues Appliquées et  
Informatique de Béja

16 Novembre 2021

## 1. CONTEXTE DE L'ACTION

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a préparé un Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité des jeunes diplômés (PromESSE/TN) et mobilisé une partie de son financement auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (Accord de prêt n° 8590-TN).

Le PromESSE/TN, ci-après désigné par le Projet, comporte deux composantes principales visant à : (i) améliorer l'employabilité des diplômés du supérieur afin de garantir une meilleure intégration sur le marché du travail et, (ii) renforcer la gestion de l'enseignement supérieur. Les deux composantes sont interconnectées dans la mesure où, pour être pérennes, les initiatives visant une meilleure employabilité nécessitent un système d'enseignement supérieur modernisé et des institutions d'enseignement et de recherche étroitement connectées au marché du travail et qui lui sont réactives.

Du point de vue méthodologique, le Projet engagera deux types d'initiatives : (i) des mesures « systémiques » ou encore « interdisciplinaires » intervenant à l'échelle « macro » du système d'enseignement supérieur et de recherche scientifique pour soutenir l'élaboration de stratégies et leur mise en application, l'expérimentation de projets pilotes, la révision de textes réglementaires ainsi que, (ii) des mesures incitatives bénéficiant au niveau plus spécifique, i.e. d'un cursus, d'une structure ou d'une institution d'enseignement et de recherche. Ces mesures incitatives seront appuyées par des fonds compétitifs d'innovation dans le cadre du Programme d'Appui à la Qualité (PAQ) pour financer, sur une base compétitive, des projets proposés dans le cadre d'appels à propositions thématiques, et le présent TDRs s'intègre dans le cadre du projet PAQ-DGSE intitulé "Développement de la Gestion Stratégique de l'ISLAIB à travers l'assurance qualité, l'autonomisation institutionnelle et la valorisation du travail en freelance" présenté par l'Institut Supérieur des Langues Appliquées et Informatique de Béja, relevant de l'Université de Jendouba.

Dans ce contexte, ce projet vise à appuyer l'employabilité des étudiants à travers la promotion du travail en freelance. Le travail en freelance, ou le travail indépendant, présente pour les étudiants une opportunité de formation et d'intégration au marché du travail. Il s'agit d'une initiation professionnelle, au même titre que le stage, qui pourrait présenter une source de revenu pour les étudiants. Ce projet vise à encadrer ces derniers dans ce mode de travail et à les sensibiliser, afin que cette pratique demeure réglementée et protégée par le droit de travail.

Le concept du "travail en freelance" vient suite à une démocratisation des technologies de la communication et de l'information ainsi que la mutation de l'économie créative. Ces changements produisent ce nouveau mode de travail créatif<sup>1</sup> qui se repose essentiellement sur l'apport individuel et sur l'effort intellectuel, faisant émerger une nouvelle *génération de*

---

<sup>1</sup> Dans ce projet, nous avons limité le travail créatif dans trois domaines qui sont l'informatique, l'art et la culture

*jeunes actifs*, dans les domaines de l'art, de la culture et de la technologie, et exerçant leurs activités d'une manière indépendante (sans être ni employé, ni employeur). Ce mode de travail souple et libre contribue nettement au développement de la création artistique et à l'enrichissement du patrimoine culturel.

Ce mode de travail en freelance est en voie d'occuper une place prépondérante sur le marché de la culture, de la technologie et de l'art. Il présente une alternative au travail créatif et culturel et une solution adaptée aux problématiques de l'employabilité des jeunes. En revanche, il demeure informel et manque encore de visibilité et d'organisation, ceci en dépit de son fort impact sur le marché créatif.

Ce mode de travail se caractérise par une invisibilité statistique et par une vulnérabilité socio-économique due à son inadéquation par rapport à la nature du marché de l'emploi conventionnel. Cette vulnérabilité est répertoriée ici sur quatre problématiques majeures :

- L'accès au marché et aux financements,
- L'absence de statut légal,
- La vulnérabilité au niveau des droits d'auteur,
- La sécurité sociale et la sécurité de travail

Cette vulnérabilité interfère sur la création et produit des freins dans le parcours des freelances créateurs.

Il est donc primordial que les acteurs politiques et sociaux prennent en considération la mutation du marché créatif, en vue de résorber le décalage entre la rigidité institutionnelle et les nouvelles formes d'expression créatives, artistiques et culturelles.

Les nouvelles lois récemment entreprises, (comme la loi de l'ESS et la loi de l'autoentrepreneur) ne pourront, à elles seules, résoudre ces problématiques.

Il est aussi important d'élaborer une étude mettant en exergue les spécificités de ce mode de travail informel et non observable afin de :

- Avoir une vision claire et précise de la situation réelle du travail indépendant et créatif et de ses potentiels, pour que les décideurs et les acteurs du domaine puissent renforcer leurs politiques d'une manière mieux informée ;
- Concevoir un mécanisme adapté, jouant le rôle d'intermédiaire entre les travailleurs informels en freelance et les exigences institutionnelles du marché et les accompagner de l'informel vers un travail formel et organisé.

Dans ce contexte, il est proposé de recruter un expert pour élaborer cette étude.

## **2. Objectifs de la mission**

Dans un objectif global de créer une passerelle menant les freelances créateurs de l'informel vers un cadre plus formel et organisé en Tunisie, l'ISLAIB a fixé comme objectif spécifique d'élaborer une étude visant à :

- Faire émerger les données en rapport avec le travail en freelance dans les domaines créatifs en Tunisie;
- Contextualiser le mode de travail en freelance par rapport aux lois et réglementations institutionnelles en Tunisie;

- Situer le contexte socio-économique dans lequel les freelances exercent leurs activités;
- Situer le mode de travail créatif en freelance par rapport à l'économie créative en Tunisie;
- Élaborer des recommandations avec une approche comparative de 3 expériences étrangères de gestion du travail en freelance dans les domaines créatifs.

#### **Secteurs concernés par l'étude :**

Cette étude cible les travailleurs indépendants dans les « secteurs créatifs »:

- Audiovisuel et arts médiatiques
- Arts et culture : (Cinéma, théâtre, musique...)
- Communication et multimédias : (publicité, journalisme, marketing digital, infographie,...)
- Informatique: (développement informatique, jeux vidéo...)

#### **Bénéficiaires :**

L'étude à élaborer sera un outil principal pour le projet de "Développement de la Gestion Stratégique de l'ISLAIB à travers l'assurance qualité, l'autonomisation institutionnelle et la valorisation du travail en freelance". En outre, la stratégie et le plan d'action de la coopérative des freelancers seront élaborés en se basant sur cette étude.

Enfin, cette étude sera l'objet de communication lors de la journée "Tunisian Freelancers Day", qui cible des décideurs administratifs et politiques, des universitaires, des journalistes et le grand public des freelancers.

### **3. Méthode de sélection**

La méthode de sélection des consultants se base sur les consultants individuels (IC), selon les directives de la banque mondiale et en accord avec les procédures définies dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale » (Janvier 2011 - Version révisée en Juillet 2014).

Les consultants disposant de l'expérience, de la connaissance du contexte et des compétences requises en rapport avec la nature de la mission, seront évalués et comparés, afin de pouvoir sélectionner le plus qualifié et expérimenté d'entre eux . Seul le candidat retenu sera invité à remettre une proposition technique et financière puis, à condition que cette proposition soit conforme et acceptable, sera invité à négocier le marché. Les aspects techniques et financiers de la proposition peuvent être négociés. Si les négociations avec le consultant sélectionné échouent, les dispositions du paragraphe 2.30 des directives s'appliquent. Le procès-verbal

des négociations sera préparé et signé par les deux parties et les attributions du marché seront publiées.

#### **4. Activités nécessaires à l'accomplissement de la mission**

L'équipe du projet fournit une proposition de plan pour l'étude. Ce plan sera discuté avec l'expert afin que ce dernier puisse lui apporter des modifications, corrections ou améliorations et fournir ainsi un plan final à approuver par l'équipe du projet.

Ce plan doit figurer dans la proposition technique de l'expert.

L'expert doit recourir à toute la panoplie d'outils disponibles pour collecter et analyser les informations pertinentes pour l'étude. Il utilisera, en particulier, les méthodes de collecte de données suivantes :

- **La revue documentaire** : Les documents et les références concernant l'étude sont définis et fournis par les porteurs du projet. Si nécessaire, l'expert peut aussi recourir à d'autres documents : études, textes loi, rapports...

Des données peuvent être tirées des études déjà établies sur le travail en Tunisie ou sur l'économie créative. Ces études seront sélectionnées en collaboration avec l'équipe du projet. L'expert devrait recueillir les données et les statistiques disponibles chez des institutions étatiques comme l'INS, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle ou encore le ministère des affaires culturelles. Des demandes seront rédigées par l'expert et envoyées au nom des porteurs du projet afin d'acquérir ces données.

- **Analyser les statistiques et résultats de l'enquête menées par le bureau de statistique:**

Après la revue documentaire et l'élaboration du plan de l'étude, l'expert doit rédiger un document présentant les données statistiques indisponibles dans les revues documentaires et qui seront indispensables pour l'élaboration de l'étude. Ces besoins de données statistiques seront l'objet d'un TDR pour la consultation d'une agence de statistique et de recensement de données.

L'expert assurera la réception des données de l'agence de statistique qui sera sélectionnée après la consultation.

L'expert devra adopter la méthode d'analyse la plus adéquate permettant d'obtenir une visibilité pertinente sur le travail en freelance dans les domaines créatifs en Tunisie.

- **Entretiens et interviews:**

L'étude devrait inclure des interviews avec des échantillons de freelance, qui devront être fixés en collaboration avec les parties prenantes du projet.

4 réunions avec des freelances intitulées "cafés des freelances" seront l'occasion pour l'expert d'interviewer des échantillons de freelances. Les dates des réunions seront communiquées par l'équipe du projet.

- **Les cafés des freelances** : 4 réunions appelées « café des freelances » seront organisées afin de donner la parole aux freelances pour exprimer leur situation et apporter leurs témoignages. Chacun des cafés des freelances concerne un secteur créatif parmi les 4 secteurs créatifs choisis par le projet.

Le nombre de freelance participants à chaque réunion est compris entre 10 et 20.

Ces « cafés des freelances » seront organisés par les porteurs du projet.

- **Consultations** : Des réunions de consultation seront organisées avec des administrations publiques concernées par l'étude et avec des personnes ressources, à savoir :

- Représentant du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle
- Représentant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
- Expert en fiscalité
- Expert en socio-économie
- Expert juridique
- Expert en économie créative et droits d'auteur

L'étude peut utiliser une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives pour l'analyse des données. Toutefois, il est attendu de formuler des recommandations dans l'objectif de changer des conditions de vie et de travail des populations ciblées (les freelances). Il est nécessaire de noter que ces recommandations devront être réalisables sur un échantillon réduit de la population cible.

## **5. Résultats escomptés**

L'étude en question doit être un outil d'aide à la décision qui servira comme instrument et base de connaissance pour les décideurs et les politiques en matière d'emploi des jeunes dans les domaines créatifs. Elle met en exergue les spécificités de ce mode de travail en freelance qui est souvent non observable et propose des recommandations pour mieux le structurer et d'en tirer profit.

Les résultats attendus de cette étude seront donc :

- Analyse critique et contextualisation socio-économique du mode de travail en freelance dans les domaines créatifs en Tunisie en tenant compte de quelques expériences étrangères comparées: situer les freelances par rapport au contexte socioéconomique (législation, marché d'emploi, sécurité sociale...);
- Proposition d'un modèle permettant aux freelances le passage de l'informel vers un cadre formel et réglementé ;
- Proposition de recommandations permettant l'amélioration de l'environnement de travail des freelances créateurs et l'ouverture d'un débat national autour de cette thématique.

## 6. Produits et livrables

Les principaux livrables de cette étude sont les suivants :

**1- Note méthodologique détaillée:** le consultant doit produire un document reflétant sa compréhension des TdR et incluant: (1) le plan de l'étude proposé par l'équipe du projet et modifié par lui-même (2) un plan d'action (3) les outils de collecte des données (4) la bibliographie et documentation à consulter<sup>2</sup>. Ce document sera examiné par les porteurs du projet en vue des orientations pour la poursuite de l'étude (au plus tard 7 jours après la signature du contrat).

**2- Les termes de référence de la mission du bureau d'étude et de statistique :** Après la revue de la littérature des études et rapports officiels récents existants, le consultant doit présenter, à l'équipe du projet, ses besoins en termes de données manquantes et statistiques afin de pouvoir élaborer l'étude. Ces besoins feront l'objet d'un TDR pour le recrutement d'un bureau d'étude qui réalisera le travail de sondage et de collecte d'information sur le terrain (au plus tard 15 jours après la signature du contrat).

**3- Rapport d'avancement préliminaire :** L'expert présente un rapport d'avancement de l'étude, aux porteurs du projet. L'objectif de ce rapport est de fournir une opportunité aux porteurs du projet de valider la démarche entreprise par l'expert et d'apporter un appui au projet d'étude ( au plus tard 20 jours après la signature du contrat).

**4- Rapport intermédiaire (Première ébauche / draft du rapport) de l'étude :** L'expert soumettra un draft de l'étude au porteur du projet (au plus tard 2 mois après la signature du contrat).

**5- Rapport final de l'étude :** L'expert finalise le rapport définitif de l'étude, version papier et électronique format Word, 2 semaines après la notification par l'équipe du projet des remarques et commentaires sur la première ébauche du rapport, au plus tard 3 mois après le début de la mission. Ce rapport doit inclure un résumé ainsi que tous les documents de référence annexés, en tenant compte des commentaires et suggestions des porteurs du projet et des experts mobilisés lors des réunions de consultation.

Les annexes doivent comprendre :

- Les termes de référence de la mission ;
- La liste des documents consultés ;
- La méthodologie du recueil des données ;
- La liste et contacts des personnes rencontrées ;
- Les guides d'entretiens/questionnaires utilisés pour mener le travail de terrain ;
- Les comptes-rendus des différentes rencontres/ateliers/café ;
- Les supports de présentation utilisés pour restituer les résultats de la mission ;
- Tout autre outil pertinent.

**6- Atelier de restitution ou de validation avec présentation powerpoint de l'étude.**

---

<sup>2</sup> La bibliographie et les documentations sont provisoires. Ils pourront être enrichis plus tard lors de l'élaboration de l'étude

## 7. Profil du consultant

En raison de la nature de la mission, le profil recherché pour cette mission est un(e) expert(e) sénior qui doit posséder les qualifications suivantes :

### Niveau académique:

Un niveau d'études supérieures, bac + 5 ou doctorat dans un des domaines suivants : économie, socio-économie, sciences sociales ou politiques.

### Expérience générale :

Avoir une expérience pertinente d'au moins 5 ans dans la réalisation d'études notamment socioéconomique; idéalement ayant travaillé sur l'économie informelle et/ou le travail indépendant.

### Expérience spécifique:

- Minimum 3 études réalisés dans des thématiques similaires;
- Avoir une expérience prouvée dans la collecte de données quantitatives et qualitatives et la conduite d'enquêtes socio-économiques;
- Avoir une expérience en collaboration avec une équipe statistique et réalisation d'analyse approfondie des données statistiques.
- Avoir une connaissance approfondie des problématiques en rapport avec le chômage et le travail indépendant en Tunisie;
- Avoir la capacité à produire des rapports de très bonne qualité rédactionnelle en français.

## 8. Calendrier de remises des livrables, durée et lieu de la mission

La durée prévisionnelle de cette étude est estimée à 3 mois. La durée prévisionnelle du contrat sera de 45 hommes jours répartis sur une période de 3 mois à partir du mois de Décembre 2021 ou pendant toute autre période fixée ultérieurement par l'ISLAIB après concertation avec le consultant.

Le Consultant sera rémunéré de manière forfaitaire selon les livrables suivant les règles de la Banque mondiale en matière de rémunération de consultants individuels. Le calendrier de remise des livrables fera l'objet de négociation et sera précisé dans le contrat.

Le déroulement de la mission devrait poursuivre le chronogramme suivant

Livrable	Date de remise
<b>Note méthodologique détaillée</b>	7 jours après la signature du contrat
<b>Termes de référence de la mission du bureau d'étude et de statistique</b>	au plus tard 15 jours après la signature du contrat

<b>Rapport d'avancement préliminaire</b>	au plus tard 20 jours après la signature du contrat
<b>Rapport intermédiaire (Première ébauche / draft du rapport) de l'étude</b>	au plus tard 2 mois après la signature du contrat
<b>Rapport final de l'étude</b>	au plus tard 3 mois après le début de la mission
<b>Atelier de restitution ou de validation avec présentation powerpoint de l'étude</b>	au plus tard 3 mois après le début de la mission

## 9. Responsabilités respectives :

### Expert

l'expert est tenu de fournir les livrables cités à l'article 4.

- Ce projet ne prend pas en charge les transports et les hébergements. Le consultant contractant doit inclure ces coûts dans son offre financière ;
- le consultant doit tenir en compte des commentaires et feedbacks fournis par l'équipe du projet ;
- Le consultant doit assister aux réunions de suivi, avec l'équipe du projet afin de discuter de l'état d'avancement de l'étude et reporter les progrès réalisés ainsi que les étapes à venir.

### ISLAIB

L'ISLAIB s'engage à mettre à la disposition de l'expert, toutes les données nécessaires à l'exécution de sa mission. Il doit également fournir au consultant une ébauche du plan de l'étude.

L'ISLAIB approuve la note méthodologique détaillée et le rapport intermédiaire et les livrables après chaque réception.

## 10. Mode de sélection et négociation de contrat

Le mode de sélection des consultants est celui fondé sur les consultants individuels (IC) selon les directives de la banque mondiale et en accord avec les procédures définies dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale » (Janvier 2011 - Version révisée en Juillet 2014).

Les consultants disposant de l'expérience, de la connaissance du contexte et des compétences requises en rapport avec la nature de la mission, seront évalués et comparés, et le consultant le plus qualifié et expérimenté et classé premier sera sélectionné. Seul le candidat retenu sera invité à remettre une proposition technique et financière puis, à condition que cette proposition soit conforme et acceptable, sera invité à négocier le marché. Les aspects techniques et financiers de la proposition peuvent être négociés. Si les négociations avec le

consultant sélectionné échouent, les dispositions du paragraphe 2.30 des directives s'appliquent. Le procès-verbal des négociations sera préparé et signé par les deux parties. Les attributions de marchés seront publiées.

Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidats selon le barème de notation suivant :

Critères de sélection	Barème de notation	Notations
<p><b>Carrière générale</b> (diplômes et formation pertinentes pour la mission)</p>	<p>20 points</p>	<p>Diplôme universitaire du candidat:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Master, DEA ou doctorat dans un des domaines suivants: économie, socio-économie, sciences sociales ou politiques: <b>10 points</b></li> <li>➤ <b>10 points</b> pour les certificats pertinents (selon le nombre des certificats et leurs pertinences) chaque certificat devra avoir un rapport direct avec les activités du projet. Chaque certificat sera évalué selon un intervalle de 1 à 2 points.</li> </ul>
<p><b>Expérience générale:</b> Expérience dans la réalisation des études socio-économiques</p>	<p>20</p>	<p>20 points: nbre des années d'expérience ≥ 10 10 points: 5 ≤ nbre des années d'expérience &lt; 10</p>
<p><b>Expériences spécifiques</b> pertinentes pour la mission</p>	<p>50</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Expérience dans la réalisation des études socio-économiques: minimum 3 études dans des thématiques similaires réalisées avec un plafond de <b>30 points (5 points par étude)</b></li> <li>● Expérience dans la collecte de données quantitatives et qualitatives et la conduite d'enquêtes socio-économiques: <b>5 points</b></li> <li>● Expérience en collaboration avec une équipe statistique et réalisation d'analyse approfondie des données statistiques: <b>5 points.</b></li> <li>● Avoir la capacité de produire des rapports de très bonne qualité rédactionnelle en français: <b>10 points</b></li> </ul>

connaissance du contexte	10 points	En se basant sur la note d'intention et les études réalisées: <ul style="list-style-type: none"> <li>avoir une connaissance approfondie de la problématique du chômage et du travail indépendant et/ou informel dans les secteurs créatifs (de 0 à 10 points).</li> </ul>
--------------------------	-----------	--

Critère 1 : Carrière générale (20 points)

Critère 2 : Expérience générale (20 points)

Critère 3 : Expériences spécifiques pertinentes pour la mission (50 points)

Critère 4 : Connaissance du contexte (10 points)

Le score technique minimum requis pour être classé dans la liste restreinte est de 70/100 points (avec un minimum de 10 points sur le critère 1 et 30 points sur le critère 3). Toute candidature ayant un score nul dans l'un des quatre critères ci-dessus sera éliminée de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations porteront essentiellement sur:

- l'approche méthodologique ;
- les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement de la mission;
- le contenu des livrables ;
- l'offre financière y compris les obligations fiscales.

## 11. Conflits d'intérêt

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec l'ISLAIB doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission.

Tout fonctionnaire doit présenter l'autorisation nécessaire pour assurer la mission.

## 12. Pièces constitutives (avec pièces justificatives)

- Une lettre de candidature au nom du directeur de l'ISLAIB;
- Carte d'identité nationale ;
- Un Curriculum Vitae, selon le modèle joint en annexe des présents termes de référence, incluant toute information indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les prestations demandées ;
- Une note d'intention dans laquelle il devra décrire sa vision par rapport au projet et ses objectifs: Cette lettre devra montrer la connaissance du candidat aux problématiques liées

à l'employabilité en Tunisie dans les secteurs créatifs et sa bonne expertise du paysage institutionnel et politique Tunisien en matière d'emploi.

- Une liste des références du consultant dans des missions similaires (avec les coordonnées des personnes de contact. A défaut, la référence ne sera pas prise en compte);
- Une copie des pièces justificatives (i) des diplômes, (ii) des expériences du candidat, et (iii) des qualifications du candidat en rapport avec la nature de la mission.
- Observations et suggestions du consultant sur les termes de références (optionnelle)

Les candidatures doivent parvenir sous pli fermé et recommandées par voie postale ou par rapide poste ou remise directement au bureau d'ordre de l'ISLAIB au plus tard **le 30 Novembre 2021 à 12h** (le cachet du bureau d'ordre de l'ISLAIB faisant foi) avec la mention suivante :

**« NE PAS OUVRIR CONSULTATION N° 29/2021 PAQ-DGSE relative à la rédaction d'une étude sur le travail en freelances dans les domaines créatifs en Tunisie».**

**Adresse :** Institut supérieur des langues appliquées et d'informatiques de Béjà, Boulevard de l'environnement 9000, BEJA. B.P:340

Pour obtenir des informations supplémentaires, les personnes intéressées peuvent s'adresser par courrier électronique à l'adresse suivante : [paq.dgse.islaib@gmail.com](mailto:paq.dgse.islaib@gmail.com)



<b>Langue</b>	<b>Lu</b>	<b>Parlé</b>	<b>Écrit</b>

9. Expérience professionnelle :

<b>Depuis - Jusqu'à</b>	<b>Employeur</b>	<b>Poste</b>

## Compétences spécifiques de l'intervenant exigées dans le cadre de leur mission

1	Expérience dans la réalisation des études socio-économiques
2	Une connaissance approfondie de la problématique du travail indépendant, ainsi qu'une très bonne expertise du paysage institutionnel et politique Tunisien en matière d'emploi
3	Avoir une forte capacité à faire une analyse approfondie des données statistiques;
4	Maîtrise et excellentes capacités de rédaction en français

<b>Détail des compétences spécifiques à la mission</b>	<b>10. Expérience de l'expert qui illustre le mieux sa compétence pour la mission[1] :</b>	
( mettre le(s) numéro(s) de(s) compétence(s) suivant le tableau des	Nom du projet:	
	Année :	

<p>compétences spécifiques plus haut: exemple: 1-3-5 ....)</p>	<p>Lieu :</p> <p>Client:</p> <p>Poste :</p> <p>Activités :</p>	
<p>2</p>	<p>Année :</p> <p>Lieu :</p> <p>Activités :</p>	
<p>3</p>	<p>Année :</p> <p>Lieu :</p> <p>Client :</p> <p>Descriptif de la formation :</p>	
<p>4</p>	<p>Nom du projet:</p> <p>Année :</p> <p>Lieu :</p>	

Client:

Poste :

Activités :

11. Compétences et aptitudes sociales

*Vivre et travailler avec d'autres personnes, dans des environnements multiculturels, à des postes où la communication est importante et les situations où le travail d'équipe est essentiel (activités culturelles et sportives par exemple), etc..*

12. aptitudes et compétences organisationnelles

*Coordination et gestion de personnes, de projets et des budgets; au travail, en bénévolat (activités culturelles et sportives par exemple) etc..*

13. Compétences et expériences personnelles

*Acquises au cours de la vie et de la carrière mais non nécessairement validées par des certificats et diplômes officiels*

**J'atteste, en toute bonne conscience, que les renseignements susmentionnés reflètent exactement ma situation, mes qualifications et mon expérience.  
Je m'engage à assumer les conséquences de toute déclaration volontairement erronée.**

... .... **Date:** jour / mois / année

*[Signature du consultant]*